Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-32-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, Mme CHARTRAIN Denise, M. ABADIE Jean, M. DUHAMEL Philippe, Mme BAJON Danièle, M. FRULIN Philippe, Mme GUILLARD Christine, M. VERGES Jean-Pierre, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, M. BULHET Dominique, Mme BAUDUIN Sophie, M. JUNCA Laurent, Mme CARDOUAT Sidonie, M. SARRAZIN Didier, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

ABSENT : M. ROUCAU Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Monique BOSOM.

N° 202503-32 - OBJET : CONSTATATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE PROJETS D'AMENAGEMENTS FONCIERS – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 11 mars 2025 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 mars 2025 ;
Considérant les résultats de l'exercice 2024 qui se décomposent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT EN €
Résultat excédentaire de l'exercice 2024	388 103,29
Déficit cumulé au 31/12/2023	-1 016 898,24
Déficit à reprendre au compte 001 de l'exercice 2025	**-628 794,95**
Restes à réaliser en dépenses	-35 354,89
Restes à réaliser en recettes	727 955,46
Excédent cumulé avec les restes à réaliser	**63 805,62**
SECTION DE FONCTIONNEMENT	**MONTANT EN €**
Résultat excédentaire de l'exercice 2024	7 688,13
Résultat cumulé au 31/12/2023	0,00
Excédent cumulé à affecter	**7 688,13**

Le Conseil Municipal **décide** des affectations suivantes :

	MONTANT EN €
1/ Résorption obligatoire du déficit d'investissement, après restes à réaliser	0,00
Supplément disponible	**7 688,13**
2/ Affectation libre en réserve d'investissement	0,00
Supplément disponible	**7 688,13**
3/ Affectation en diminution des charges de fonctionnement	**7 688,13**
INSCRIPTIONS AU BUDGET 2025	**MONTANT EN €**
Total à inscrire au compte 001 en recettes	0,00
Total à inscrire au compte 001 en dépenses	-628 794,95
Total à inscrire au compte 1068 en recettes	0,00
Total à inscrire au compte 002 en recettes	7 688,13
Total à inscrire au compte 002 en dépenses	0,00
Restes à réaliser à inscrire en dépenses d'investissement	-35 354,89
Restes à réaliser à inscrire en recettes d'investissement	727 955,46

Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27144

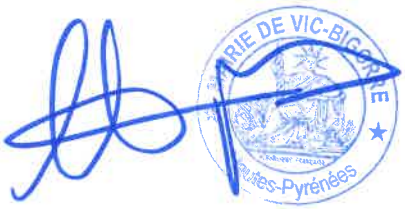
Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-32-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 21 voix pour et 5 voix contre.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET



DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 2/4/2025
Publiée ou notifiée le 2/4/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE



Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27144